

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER
DES PROJETS/PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
DANS LES REGIONS DE SEGOU, MOPTI ET SIKASSO
(DU 10 AU 19 JANVIER 2020)**



Janvier 2020

Table des matières

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 3 |
| DEROULEMENT DE LA MISSION | 5 |
| A- Région de Ségou..... | 5 |
| Projet d'Appui au Développement Rural de Soké 1 (PADER-S1)..... | 5 |
| B- Région de Mopti | 11 |
| Projet de renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire (PRIA-Mali) | 11 |
| C- Région de Sikasso | 17 |
| Programme de Développement Energétique des Biocarburants | 17 |
| Présentation du Programme de Développement Energétique des Biocarburants..... | 18 |
| II- PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION | 26 |
| III. DIFFICULTES, RENCONTRES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS | 27 |
| CONCLUSION | 29 |

INTRODUCTION

Du 10 au 19 janvier 2020, s'est déroulée une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd), dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes d'investissements publics dans les Régions de Ségou, Mopti et Sikasso suivant l'Ordre de mission N° 0013/MEF-SG du 06 janvier 2020.

L'équipe de la mission était composée de :

- Monsieur Cheick Oumar GUINDO, Planificateur/DNPd, Chef de la mission ;
- Madame Haidara Mariam DIAKITE, DNPd;
- Monsieur Bakary DIAKITE, Directeur Adjoint de la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Mines et Energie ;
- Monsieur Souleymane KABORE, Représentant de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) de Ségou ;
- Monsieur Amadou NIARE, Directeur DRPSIAP de Mopti ;
- Monsieur Souleymane DOUMBIA, DRPSIAP de Sikasso ;
- Monsieur Yaya KONATE, Chauffeur.

Ladite mission s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPd au titre de l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique" de la nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali" (PREM) notamment, l'Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique".

L'objectif visé par la DNPd à l'issue de cet exercice est d'une part, de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière des projets et programmes d'investissements publics visités et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances et d'autre part, de recueillir et publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali (cf. TDR en annexe N°1, liste des personnes rencontrées en Annexe 2, Liste des marchés signés en Annexe 3).

Les résultats attendus de la présente mission sont :

- l'état d'exécution physique et financière des P/P visités est mieux connu ;
- les contraintes à la bonne marche des P/P visités sont identifiées ;
- les suggestions et recommandations appropriées sont formulées à l'attention des autorités compétentes pour prise de décision.

La liste des P/P visités par Région se présente comme suit :

Région de Ségou

3001-Projet d'Appui au Développement Rural de Soké 1 (PADER-S1)

Région de Mopti

2916 Projet de Renforcement de la Résilience contre l'Insécurité Alimentaire au Mali (PRIA-Mali)

Région de Sikasso

2953 Programme de développement Energie Biocarburant

La liste des personnes rencontrées et celle des documents de travail figurent en annexe du présent rapport, qui est structuré autour des points suivants :

- I. Déroulement de la mission ;
- II. Principaux enseignements tirés de la mission ;
- III. Difficultés rencontrées, suggestions, recommandations et propositions de solutions ;
- IV. Annexes.

DEROULEMENT DE LA MISSION

A- Région de Ségou

Dans la région de Ségou le Projet d'Appui au Développement Rural de Soké 1 (PADER-S1) a fait l'objet de suivi.

Projet d'Appui au Développement Rural de Soké 1 (PADER-S1)

Le projet de reconversion du casier de Soké 1 (1 125 ha en maîtrise totale de l'eau s'inscrit dans le cadre du Projet d'Appui au Développement Rural de Soké 1 (PADER-S1), financé par le Gouvernement du Mali.

Le périmètre de SOKE I se situe à environ 40 km au Nord-Ouest de la ville de Ségou à proximité du village qui lui a donné son nom.

Il fait p

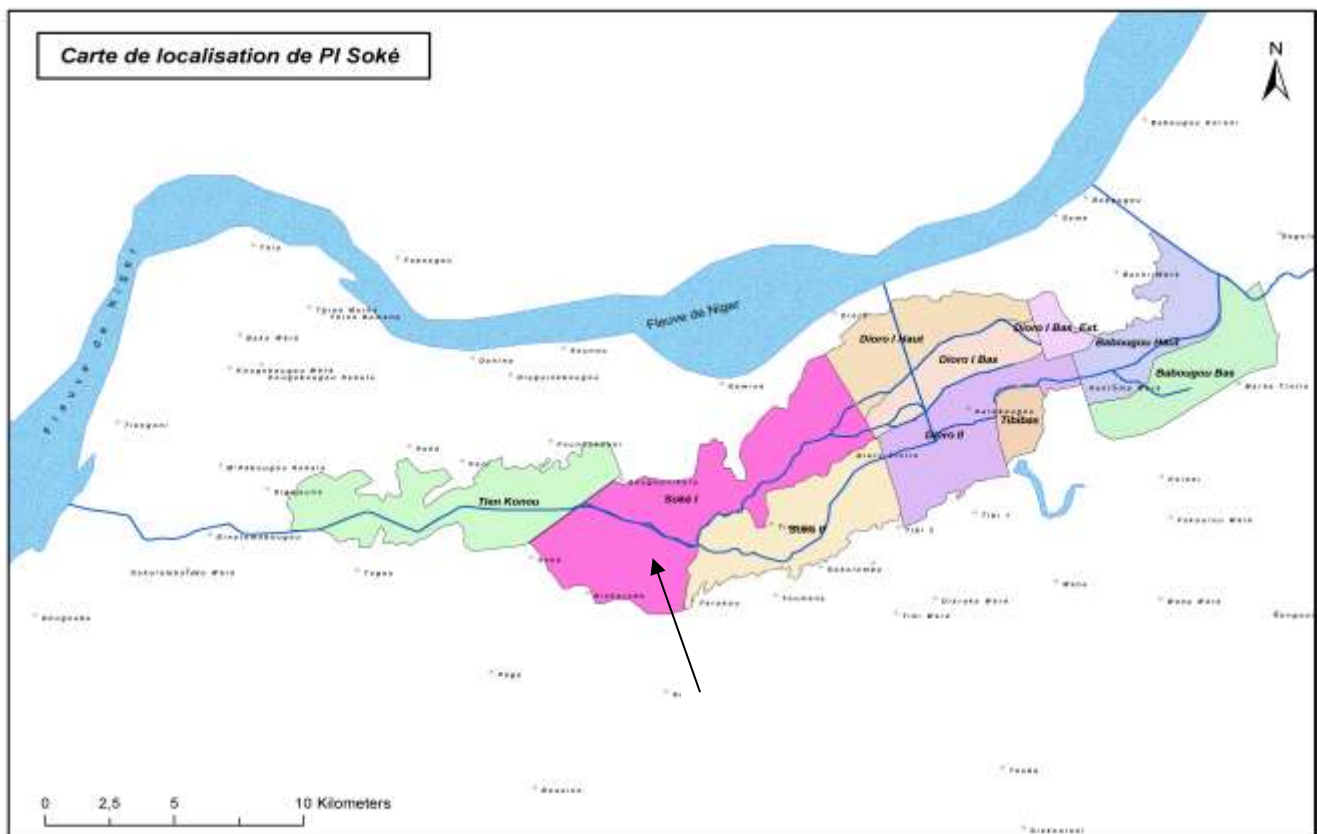
artie d'un ensemble de périmètres couvrant environ 15 450 hectares, constituant la « zone de production de Dioro» et alimentés à partir de la retenue du barrage de Markala via le canal de Dioro. Dans le sens de l'écoulement du canal de Dioro, il se situe en aval immédiat du périmètre de Tien Konou.

Le périmètre de Soké I est limité à l'Ouest par le casier de Tien Konou, au Sud-ouest par le village de Soké, au Sud-Est par le périmètre de Soké II, à l'Est par le périmètre de Dioro I et au Nord par les villages de Dougounikoro, Dioro et un terrain nu.

Le projet a pour objectif de contribuer de façon durable à la sécurité alimentaire du pays et à l'augmentation des revenus des populations rurales ciblées, en particulier les femmes et les jeunes et ceci par le biais de l'augmentation et la diversification de la production agricole par l'irrigation en maîtrise totale de l'eau. Le rendement de riz passera de 2 tonnes à 6 tonnes en maîtrise totale. Le PADER1 est en parfaite adéquation avec la Loi d'Orientation Agricole (LOA), la Politique de Développement Agricole (PDA) et le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA).

Ces travaux ont été confiés à l'Entreprise Générale Mamadou KONATÉ (EGK), après appel d'Offres international, pour un montant de Douze Milliards Trois Cent Onze Millions Quatre-Vingt-Douze Mille Huit Cent Trente-Sept (12 311 092 837) Francs CFA TTC et un délai d'exécution de Dix-Neuf (19) mois (hors saison de pluies).

Les prestations de Contrôle et de surveillance des travaux sont assurées par le Bureau d'études CIRA-SA, suivant le contrat N° E1-IHIO-300-01/2016 pour un montant d'Un Milliard Soixante et Un Millions Cinq Cent Vingt-Huit Mille (1 061 528 000) Francs CFA TTC et un délai d'exécution de Vingt (20) mois.



Séance de travail avec la Direction Générale de l'Office Riz Ségo (ORS)

La rencontre préliminaire avec le Directeur Général, le Chef du Projet et le Chef du Département Planification et Suivi-Evaluation a permis à la mission d'être imprégné de l'état d'exécution du Projet et de ses difficultés et contraintes. Au cours de la rencontre, le Directeur Général a fait un bref rappel de l'état d'avancement du projet avec un accent particulier sur les difficultés et contraintes rencontrées. Ainsi, on peut noter entre autres que : (i) la réception technique a eu lieu le 10 juillet 2019 et la réception provisoire le 31 juillet 2019 a été prononcée (pour permettre à l'ORS d'entamer la campagne agricole sur le périmètre) avec des réserves, (ii) l'exploitation de 100 ha en premier essai durant ladite campagne (dont 50 de mauvais rendement à cause du retard dans l'attribution des parcelles vers la fin du mois de septembre) et (iii) la sollicitation du paiement des décomptes de plus de 2 milliards de FCFA de l'Entreprise au niveau du Trésor pour faciliter la levée des réserves avant la réception définitive.

Visite des réalisations physiques du Projet

A titre de rappel, les travaux ont été réceptionnés le 31 juillet 2019. Il ressort du Procès -Verbal de réception provisoire que le Maître d'œuvre, le Maître d'Ouvrage, le Maître d'Ouvrage Délégué et les bénéficiaires ont procédé à la réception provisoire des travaux avec les réserves suivantes : (i) corriger le fonds du drain exutoire par endroit, (ii) parachever la réhabilitation de l'ouvrage n°2, (iii) parachever la pose de la latérite notamment le prolongement de la digue de protection vers Dioro et (iv) achever la remise en état des emprunts. Lesdites réserves doivent être levées avant la réception définitive.

La visite de terrain a été effectuée sur le site du Projet en compagnie du Chef du Projet, du Chef du Département Planification et Suivi-Evaluation, du Chef de la Division Aménagement et Infrastructures Rurales par intérim, du Chef de zone de Dioro et du Chef secteur de Soké. Cette visite a permis à la mission de s'assurer de l'effectivité et de la qualité des travaux réalisés. La délégation a parcouru le long du périmètre avec des arrêts accompagnés d'échanges au niveau de certains ouvrages. Lesdits échanges étaient focalisés sur le rôle des ouvrages dans le système d'irrigation avec surtout un accent particulier sur les réserves formulées lors de la réception provisoire des travaux. Les réalisations visitées sont les suivantes :

- l'ouvrage n°2 : présente des réserves, notamment le redressement des tiges ;
- le drain exutoire (pour Soké 1 et Tien-Konou) d'une longueur de 8 100 ml ;
- une partie des travaux d'endiguement du canal principal de Soké 1 en submersion contrôlée ;
- une partie des travaux de protection de digue ;
- 02 ouvrages de franchissement canal/drain ;
- 01 lavoir ;
- le canal porté ;
- l'ouvrage de fermeture de l'exutoire desservant les casiers de Soké I et Tien Konou servant aussi de passage entre les villages de Kominé et Konou ;
- 01 magasin de conservation de céréales de 100 tonnes ;
- 01 parc de vaccination du village de Soké.



Une vue des travaux réalisés

Aussi, la délégation s'est entretenue avec les représentants des exploitants. Ces derniers ont exprimé leur satisfaction sur la qualité des réalisations du Projet, notamment sa contribution en termes d'augmentation de leurs productions (de 2 tonnes/ha à 4 voire 5 tonnes/ha), d'amélioration de leurs conditions de travail et de vie.



Vue d'un magasin de stockage



Vue d'un parc de vaccination

Par ailleurs, les exploitants ont émis le vœu de la poursuite des travaux d'extension des aménagements dans la zone (la tranche conditionnelle) et la diligence dans la levée des réserves formulées lors de la réception provisoire des travaux.



Photo de groupe avec les représentants des exploitants

Au terme de la visite, les constats sont les suivants : (i) la réalisation de tous les ouvrages, (ii) l'existence des réserves formulées et (iii) la diligence de la mise en place des Organisations Tertiaires (ORT) chargées de la gestion du périmètre.

Enfin, il est utile de rappeler que dans le cadre de l'exécution des travaux, suivant la lettre N°0162/ORS du 12 septembre 2017, l'ORS a autorisé l'AGETIER-Mali à mettre en œuvre la recommandation de la réunion de démarrage relative à la prise en compte dans les travaux de la tranche ferme, les travaux de l'exutoire desservant les casiers de Soké I et Tien Konou. Cette prise en charge consiste à procéder à un ajustement des travaux de la tranche ferme sans incidence financière, sur la base des travaux topographiques.

Les réalisations physiques

Les principales activités réalisées se présentent comme suit :

- exécution de 12 439 ml de piste le long du distributeur D-S1.1 et du partiteur P-S1.1-5d ;
- exécution de 5 444 ml de canal primaire d'irrigation ;
- exécution de 15 888 ml de canaux secondaires d'irrigation ;
- exécution de 34 577 ml de canaux tertiaires d'irrigation ;
- construction de 02 régulateurs (Vanne Avis) ;
- construction de 08 prises de canal secondaire équipées de module à masque ;
- construction de 51 prises de canal tertiaire équipées de module à masque ;
- construction de 489 prises de rigole ;
- construction d'un déversoir de sécurité sur le canal principal ;
- construction de 09 déversoirs de sécurité sur les canaux secondaires ;
- construction d'un (01) ouvrage de franchissement canal/canal ;
- construction de 04 ouvrages de franchissement canal/drain ;
- construction de 08 ouvrages de franchissement sur canaux ;
- exécution de 8 100 ml de drain exutoire (pour Soké 1 et Tien-Konou) ;
- exécution de 16 440 ml de drain principal ;
- exécution de 1 929 ml de drains secondaires ;
- exécution de 28 438 ml de drains tertiaires ;
- construction de 05 ouvrages de franchissement sur drain ;
- construction de 03 débouchés de drains secondaires ;
- construction de 04 débouchés de drains tertiaires ;
- construction de 489 débouchés de rigole ;
- endiguement du canal principal de Soké 1 (14 875 ml) en submersion contrôlée ;
- exécution de 17 215 ml de digue de protection ;
- recalibrage de 23 300 ml de canaux secondaires en submersion contrôlée ;
- construction de 14 prises de canaux secondaires équipées de vannes plates ;
- construction de 03 magasins de conservation de céréales de 100 tonnes ;
- construction de 03 parcs de vaccination.

Le Projet contribuera à l'augmentation du rendement de riz en maîtrise totale de 2 T/ha à 6T et en submersion contrôlée 2T/ha à 2,5T/ha, à l'augmentation de la production et la diversification agricole qui permettront d'améliorer le revenu des producteurs et à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les réalisations financières

Entièrement financé par le Gouvernement de la République du Mali dans le cadre d'une convention avec l'AGETIER pour un coût total de 15,759 milliards de FCFA, le cumul des décaissements enregistré au 31/12/2019 s'élèvent à 12,312 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 78,13%.

Système de suivi-évaluation du Projet

Le PADER - S1 est un Projet intégré à l'Office Riz Ségou. Le suivi des activités est assuré par la Division Aménagement et Infrastructure Rurale de l'Office et le Coordinateur du Projet avec l'appui de l'AGETIER (Maitre d'Ouvrage Délégué).

Par ailleurs, les missions de supervision sont organisées pour la gestion des situations particulières avec l'AGETIER, l'Entreprise chargée des travaux, le Bureau de contrôle, le Coordinateur du Projet, le Chef de zone de Dioro et le Chef secteur de Soké. Lesdites missions s'entretiennent avec les producteurs et les collectivités territoriales qui sont membres du comité de suivi des infrastructures.

En outre, les réunions mensuelles sont organisées avec l'ensemble des acteurs. Lesdites réunions sont sanctionnées par des rapports de compte rendu.

B- Région de Mopti

Dans la région de Mopti le PRIA Mali a fait l'objet de visite.

Visite de courtoisie au Gouvernorat de Mopti

L'équipe de la mission s'est entretenu avec le Conseiller aux Affaires Economiques et Financières du Gouverneur de Mopti. Les échanges ont porté sur les objectifs de la mission et le programme de visite des réalisations physiques des P/P dans la région.

Par ailleurs, le CAEF a déploré le manque de visibilité dans la mise en œuvre de certains P/P et suggéré davantage l'implication des autorités régionales dans la mise en œuvre des P/P.

Projet de renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire (PRIA-Mali)

Le Programme Cadre pour le développement de la résilience à l'insécurité alimentaire au sahel (PDRIAS), a été approuvé en septembre 2012. Le Projet spécifique pour le Mali l'a été le 30 mai 2013 et l'accord de prêt signé le 06 août 2013. Les composantes nationales dont celui du Mali appelées « Projet Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire au Mali » seront exécutées dans le même pas de temps.

Le Projet PRIA-Mali, s'inscrit dans la Loi d'Orientation Agricole (LOA), la Politique de Développement Agricole (PDA), le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA), la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSA), le Cadre Stratégique d'Investissement pour une Gestion Durable des Terres et enfin le Cadre Stratégique de Croissance Economique et de Développement Durable.

L'objectif sectoriel du PRIA-Mali, s'inscrit dans les objectifs prioritaires du Gouvernement malien et vise à renforcer la résilience des agriculteurs, pasteurs, pêcheurs face au changement climatique afin de contribuer à la réduction significative de la pauvreté en réalisant la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones arides et semi arides du Mali.

Le Projet est bâti autour de quatre (4) Composantes ci-après :

- amélioration de la disponibilité et l'accès à l'alimentation humaine et animale ;
- réhabilitation et préservation des moyens de subsistance des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs vulnérables ;
- renforcement de la résilience au changement climatique et la sécurité alimentaire
- gestion du Projet.

Les résultats attendus à la fin du Projet sont : (i) 600 tonnes de poisson d'eau douce ; (ii) 150 tonnes de viande de petits ruminants ; (iii) 4 000 tonnes de riz produites par an ; (iv) le stock National de Sécurité alimentaire atteint 35 000 tonnes et (v) les Décideurs Nationaux et Régionaux disposent d'informations nécessaires pour prévenir et gérer les crises alimentaires.

Le coût total du Projet se chiffre à 49 890 000 dollars US, soit 24, 945 milliards de FCFA sur une durée de 7 ans (2015-2021) à la suite d'une période de prorogation 2 ans (2020 & 2021).

Son financement est assuré par le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) pour 23,130 milliards de FCFA et le Gouvernement de la République du Mali (GRM) pour 1, 815 milliard de FCFA.

La zone d'intervention du projet couvre les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Taoudéni, Ménaka et Kidal.

Dans la région de Mopti, la mission a visité les magasins de stockage d'aliment bétail et les mares empoissonnées.

Visite des magasins de stockage d'aliment bétail

Séance de travail avec le Directeur Régional des Industries et des Productions Animales de la région de Mopti

En prélude aux visites, la mission s'est entretenue avec le Directeur régional. Lors de échanges, le Directeur s'est appesanti sur l'importance desdits magasins et leur bien-fondé, compte tenu des difficultés liées au stockage des aliments bétail. Il fait le point de l'état d'exécution des travaux de construction des magasins et des réserves signalées par sa structure lors des réceptions provisoires.

Il a aussi porté à la connaissance de la mission que l'Entreprise a réalisé les magasins sur fonds propre et n'a reçu aucun paiement jusqu'à nos jours.

Enfin, le Directeur a informé la mission que ceux sont les magasins prévus dans les cercles de Bandiagara, de Bankass et de Koro qui ont été réorientés à Mopti, Djenné.

Visite des magasins de stockage d'aliment bétail de Mopti

Les magasins ont été visités en compagnie du Directeur régional des Industries et des Productions Animales et de son Chef Division.

Il est important de signaler que Mopti a bénéficié de trois (03) magasins (2 au le compte de la DRPIA et 1 pour la Mairie), d'une capacité de 40 tonnes chacun.

On peut noter de la visite, que les travaux de construction de deux (2) magasins ont été réceptionnés provisoirement, avec des réserves, notamment quelques fissures par endroit sur les bâtiments. Par contre, les travaux du troisième magasin sont au stade de la fondation. Cependant, l'Entreprise a déjà approvisionné le chantier en matériaux.

La mission s'est réjouie globalement de la qualité des travaux, hormis les réserves ci-dessus. Par ailleurs, elle a recommandé de diligenter les travaux de finalisation des magasins en cours de construction tout en prenant en compte les réserves avant les réceptions définitives des travaux.

Visite du magasin de stockage d'aliment bétail de Sofara

L'infrastructure a une capacité de 40 tonnes. La mission a visité l'extérieur du bâtiment. Idem à Mopti les travaux sont bien réalisés.



Vues des magasins de stockage d'aliment bétail de Mopti et de Sofara

Visite des magasins de stockage d'aliment bétail de Djenné

Djenné a bénéficié de deux (2) magasins d'une capacité de 40 tonnes chacun. La visite a été effectuée en compagnie du Chef Service Local des Industries et des Productions Animales.

Les travaux ont été réceptionnés. Contrairement à Mopti et à Sofara, la mission a relevé beaucoup de malfaçons sur les deux (2) infrastructures, spécifiquement le crépissage des murs, la peinture, des fissures sur les murs et les bétons de forme et la pose des tôles pour la toiture.

En conséquence, la mission a recommandé la prise en correction des dites malfaçons avant la réception définitive des travaux.



Vues des magasins de stockage d'aliment bétail de Djenné

Les mares empoisonnées

En compagnie du Directeur Régional de la Pêche de Mopti, la mission a visité deux (2) sites. Il s'agit de Barbé et de Périmpé.

Visites des plans d'eau empoissonnés du village de Barbé

La mission a été accueillie par le Chef de village, des conseillers et d'un notable. Dans le cadre de la pisciculture communautaire, deux (2) plans d'eau ont fait l'objet d'empoisonnement par le PRIA-Mali dans le village sous la gestion d'un Comité de gestion, constitué iniquement des villages de Barbé.

Il importe de signaler que la production de la première édition a été totalement consommée par les bénéficiaires.

La mission a visité la deuxième édition/campagne desdits plans en cours de production compagnie des bénéficiaires. Elle n'a pas noté de difficultés majeures, excepté le tarissement d'une d'eau.

Au terme des visites, il est ressorti des échanges que le village a bénéficié des appuis du PRIA en termes d'appuis en alevins, et de formation sur les techniques de la pisciculture artisanale (composteurs, alevinage, grossissement).

En outre, les bénéficiaires ont exprimé leur entièrement satisfaction quant à l'augmentation de la quantité de poisson et l'amélioration de leur alimentation, avant de formuler des doléances relatives, à la pérennisation des appuis du PRIA (surcreusement des points d'eau, fourniture en alevins etc.).

En retour, la mission a encouragé les bénéficiaires à explorer d'autres opportunités de financement.



Vues des 2 plans d'eau empoissonnés du village de Barbé

Visite du plan d'eau du village de Perimpé

Le plan d'eau est localisé dans le Projet d'aménagement des 120 ha de Périmpé sur lesquels 24 ha sont clôturés.

Contrairement à Barbé, le plan d'eau de Prempé est géré par 7 villages. Ils ont bénéficié de l'appui d'un agent d'encadrement de l'Office Riz Mopti.

La difficulté majeure signalée par les bénéficiaires se résume à l'acquisition de l'aliment poisson et des alevins.

La récolte de la première édition a donné 152,5 kg vendus 2000 FCFA/kg.
Les doléances sont focalisées sur le besoin d'alevins, aliment poisson.

En retour, la mission a suggéré aux bénéficiaires d'investir une partie des revenus issus de la vente de la 1^{ère} édition dans l'acquisition d'alevins et d'aliment poisson.

Séance de travail avec l'Unité de Gestion du PRIA-Mali

La rencontre a connu la participation du Coordinateur et du Responsable Suivi-Évaluation du Projet. L'équipe de la mission a procédé à une restitution synthétique des visites de terrain dans la région de Mopti avec un accent particulier sur les constats, notamment les malfaçons dans la réalisation des deux (2) magasins de Djenné et le retard dans la construction d'un magasin à Sévaré.

La coordination du Projet a salué l'organisation de la mission et fourni des éléments de réponses et éclaircissement aux préoccupations. On retient que : (i) le retard dans les travaux incombe à l'Entreprise car elle dit avoir la capacité financière pour la construction de tous les magasins sans l'avance de démarrage et (ii) des dispositions seront prises pour solutionner les magasins de Djenné et la prise en compte des réserves avant les réceptions définitives des autres magasins.

Par ailleurs, la mission a été informée des actions en cours pour la formulation d'une 2^{ème} phase du PRIA-Mali en vue de la consolidation des acquis de la phase actuelle.

Situation des réalisations physiques

Les principales réalisations physiques du projet sont :

- 21 magasins sont construits et réceptionnés dans les régions de Mopti et Tombouctou.
- Les travaux pour le lot 3 (14 magasins à Gao et 05 magasins à Ménaka) sont exécutés à hauteur de 60% par l'Entreprise SONEF ;
- Les rapports d'évaluation des offres relatives au recrutement des Entreprises pour l'aménagement de 26 petits périmètres maraichers d'une superficie estimée 50 hectares dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal et Ménaka et de 723 hectares de bas-fonds pour la riziculture dans la région de Koulikoro sont au stade d'approbation ;
- les opérations d'empeisonnement de 100 plans d'eau ;
- la fourniture de semences sélectionnées, la fourniture des produits vétérinaires ;
- la distribution des animaux (5000 caprins et 900 camelins).

Par ailleurs, les réalisations du Projet ont permis de renforcer directement la résilience de 569 868 personnes face aux effets néfastes du changement climatique au niveau des régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka, Taoudéni et Kidal. Ils sont estimés à 760 000 personnes sur la durée du projet.

Au regard des activités menées à ce jour, nous estimons que le projet, dans son ensemble, a atteint un niveau globalement satisfaisant. Cette avancée se matérialise par la clôture des activités des composantes A et B qui étaient des actions de renforcement de la résilience des populations vulnérables. La seule composante technique en cours d'exécution est la réalisation des infrastructures dont les rapports d'évaluation des offres relatives au recrutement des Entreprises sont au niveau de la BID pour d'approbation.

Situation d'exécution financière

Les réalisations financières du Projet au 31/12/2019 s'élèvent à 14,255 milliards de F CFA sur une prévision de 24,945 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution global de 57,14%. La contribution de la BID dans le financement du projet se chiffre à 23,130 milliards de FCFA (92,72%), par contre celle du Gouvernement de la République du Mali s'élève à 1,815 milliard de FCAF (7,28%). Le taux de décaissement intérieur est de 29,88% (542 millions de FCFA), tandis que celui de l'extérieur s'élève à 59,28% (13,712 milliards de FCFA).

A titre de remarque, on retient que le Projet n'a pas effectué de décaissement sur le financement (BID/Istisna DJ) de 5,390 milliards de FCFA.

Système de suivi-évaluation

Pour le suivi des indicateurs du projet, un dispositif de suivi-évaluation est mis en place et opérationnel au niveau de l'Unité de Gestion du Projet. Il est basé sur la collecte et la remontée des informations par les services techniques partenaires à travers des fiches de collecte adaptées pour chaque activité.

En fonction des besoins du projet, il faut noter qu'un outil a été développé sous **Microsoft Access** permettant ainsi de collecter, saisir, analyser les données, renseigner les indicateurs et générer des rapports d'avancement. Il est régulièrement renseigné (soit une fréquence trimestrielle) par le spécialiste en suivi-évaluation.

C- Région de Sikasso

Dans la région de Sikasso le Programme de développement Energie Biocarburant a été suivi par la mission.

Visite de courtoisie au Gouvernorat

La mission a débuté par une visite de courtoisie au Gouvernorat. L'équipe a été reçue par le Directeur de Cabinet, en présence du CAEF et du CAAJ. A l'entame de la rencontre, le Chef de mission a présenté les objectifs de la mission et les Projets/programmes à visiter dans la région.

Le Directeur de Cabinet et ses collaborateurs ont rassuré la mission d'un meilleur accompagnement des autorités pour booster les travaux. Ils ont par la suite déploré le faible niveau de communication sur l'exécution des P/P dans la région, avant de souhaiter la diligence dans la réalisation des différents P/P en cours d'exécution, notamment ceux relatifs aux infrastructures routières dans le but de soulager les populations des désagréments causés par les travaux et d'améliorer la mobilité.

Il convient aussi de signaler que, les autorités régionales ont apprécié les missions de suivi régulier des projets inscrits au Budget Spécial d'Investissement (BSI), eu égard à l'importance de leurs interventions dans l'amélioration du bien-être des populations.

Enfin, il importe de noter que, la mission a été informée de la visite des chantiers des Projets routiers par le Gouverneur de région.

Programme de Développement Energétique des Biocarburants

Présentation sommaire de l'Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB)

Dans la perspective de l'épuisement des réserves pétrolières et les fluctuations des prix des hydro carburants expliquent l'enthousiasme suscité par les biocarburants depuis quelques décennies de par le monde. L'expression « biocarburant » indique que le carburant est obtenu à partir de matière organique, par opposition aux carburants issus de ressources fossiles. L'appellation « biocarburant » a été promue par les industriels de la filière et par certains scientifiques.

L'ANADEB est un EPA doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, créée par **l'Ordonnance N°09-006/P-RM du 04 mars 2009** ratifiée par la **Loi N°09-003 du 05 juillet 2009** et placée sous la tutelle du Ministère chargé de l'énergie. Elle a pour mission principale : promouvoir le développement des biocarburants/bioénergie (toutes les formes) sur toute l'étendue du territoire national.

A ce titre, elle est chargée de :

- participer à la définition des normes en matière de biocarburants et au suivi de leur mise en œuvre ;
- veiller à la disponibilité permanente des biocarburants sur le marché ;

- établir les bases et mécanismes de tarification et participer à l'élaboration de la structure des prix des biocarburants ;
- appuyer la Recherche & Développement sur les biocarburants ;
- former, encadrer et suivre les artisans et industriels des produits de base de biocarburants
- suivre et évaluer les activités des opérateurs intervenant dans le secteur transformateurs;
- assurer la concertation entre partenaires nationaux et internationaux du domaine des biocarburants pour favoriser les échanges technologiques et développer le partenariat.

Présentation du Programme de Développement Énergétique des Biocarburants

La volonté de massification et de densification du développement des biocarburants à l'échelle nationale exprimée par les Autorités, vise à accroître mais surtout à maximiser les effets et impacts sur les objectifs de développement liés au CREDD, aux PNAE, aux OMD et la promotion des Energies renouvelables en milieu rural et particulièrement en faveur des femmes rurales.

Le programme étant une des réponses du pays aux préoccupations des populations que sont : (la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la gestion durable des ressources naturelles et l'accès durable à l'énergie), sa mise en œuvre suscite beaucoup d'enthousiasme auprès de nombreux acteurs (bénéficiaires, Collectivités territoriales, etc.).

Son objectif global est de consolider et d'élargir l'accès à des services énergétiques de base décentralisés et abordables, fournis par les filières biocarburants ; comme moyen d'accroissement des revenus et d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, en faveur des populations rurales, notamment les couches féminines.

Ce programme est mis en œuvre par l'Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB) et est bâti autour de quatre axes majeurs qui structurent ses activités. Il s'agit :

- du développement de l'entrepreneuriat rural lié aux services énergétiques des biocarburants ;
- de l'amélioration des conditions d'offre de services essentiels de base par la valorisation des produits et sous-produits ;
- du développement d'alternatives technologiques durables et d'amélioration des performances techniques des équipements de transformation et d'utilisation ;
- du développement institutionnel par le renforcement des capacités.

Il couvre les régions de Kayes, de Koulikoro, de Sikasso, de Ségou, de Mopti, de Tombouctou et de Gao.

Visite des réalisations physiques

Visite du site d'actions de plantation à Kaniko

L'équipe de la mission s'est entretenue avec Monsieur Djibril SANOGO pépiniériste et point focal de l'ANADEB dans le cercle de Koutiala. Il est le principal fournisseur des autres planteurs de pourghère dans le cercle.

Lors des échanges, il est ressorti qu'en 2018 l'ANADEB lui a fourni des graines de pourghère et un appui financier qui a permis la fourniture de 1 880 000 plantes qui ont été distribuées entre les producteurs. En 2019, on note un autre appui de l'ANADEB qui permis de fournir 80 000 pieds aux producteurs.

En outre, le cercle de Koutiala a bénéficié de divers appuis de l'ANADEB comme les pelles, les brouettes, les décortiqueuses, la formation de 12 femmes en savonnerie etc.

Par ailleurs, la mission a noté que l'intervention du Projet a contribué à la promotion/vulgarisation de la culture de la plante pourghère. La plupart des cultures sont faites soit en haies vives (clôture des champs) ou en champs associés c'est-à-dire le pourghère et les céréales. Aussi les femmes transforment les graines en savons pour les besoins domestiques.

Les difficultés et contraintes signalées sont relatives :

- au problème de débouchés pour les graines produites ;
- le traitement des plantes contre les termites et autres déprédateurs ;
- problème d'adduction d'eau.

Il s'avère indispensable et prioritaire de diligenter l'installation de la Presse de Sikasso, afin de résoudre le problème de débouché.

Séance de travail à Sikasso avec le Président de la fédération des Producteurs de pourghère de la région de Sikasso

La mission a tenu dans les locaux du Poste de Cantonnement Forestier de Sikasso, une séance de travail avec monsieur Tahirou KONE, Président de la Fédération des Producteurs de Pourghère-Sikasso et le Maire de la Commune Rurale de Sokurani-Missirikoro. Au cours des échanges, les points ayant trait aux réalisations (production de plants, appuis en divers matériels et équipements en 2018 et 2019 de l'Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB), aux difficultés rencontrées, ont été évoqués.

- au titre de la Production des plants, la région a produit 910 20 plants en 2018 et 635 500 en 2019 ;
- au titre des petits matériels et équipements, en 2018, l'ANADEB a mis à la disposition de la Fédération des producteurs, des arrosoirs, pelles, piques, appareils de traitement phytosanitaire (mathaby), brouettes, motopompe, pompes CIWARA, charrette citerne, décortiqueuses manuelles ; en 2019, la Fédération a bénéficié de charrettes citernes, moule, brouettes, décanteur, tables de tri, décortiqueuses de graines, bâches, sachets de Furan, cartons de décis, bascule, homogénéateurs.

Les difficultés évoquées ont porté entre autres sur :

- l'Insuffisance d'insecticide/ herbicide,
- le manque de magasin de stockage des productions ;
- l'Insuffisance de moyens d'écoulement des graines de pourghère ;
- la problématique de la distribution du matériel et équipement reçus compte tenu du nombre élevé d'associations ;
- le manque d'eau (château, forage) pour les plants ;
- la non maîtrise des techniques de lutte contre les agents ravageurs ;
- problèmes de débouchés, compte tenu des difficultés liées à l'écoulement des graines (car la transformation avec SIDAGRI qui avait démarré en 2015 est arrêtée) ;
- l'insuffisance des appuis du projet par rapport aux besoins de la région.

Par ailleurs, les besoins exprimés portaient entre autres sur l'acquisition de divers équipements et infrastructures (peson, puits à grand diamètre, magasin de stockage).

La mission a également noté que le partenariat de la Fédération avec l'ANADEB a commencé depuis 2013. La région de Sikasso compte 144 pépiniéristes. L'intervention du Projet a contribué à la réduction du chômage et de l'exode des jeunes dans la région avec plus de 1500 emplois temporaires en période de récolte des graines du pourghère. Tous les producteurs ont bénéficié de formations sur les techniques des cultures de la plantes pourghère.

Enfin, il est utile de rappeler qu'en perspective, l'ANADEB envisage d'installer une usine de transformation (unité d'extraction de l'huile du pourghère) pour la fédération en 2020. Les équipements sont déjà sur place. Toute chose qui permettra de résoudre le problème de débouchés et susciter l'engouement des producteurs pour la poursuite de la culture.

Visites à Socourani-Missiricoro

Après la séance de travail, la mission s'est rendue à Sokurani Missirikoro en compagnie du Maire de ladite commune et du Président de la Fédération des Producteurs de Pourghère-Sikasso. Elle a visité sur place un biodigesteur en construction et une haie (ceinture) de pourghère.

Unité de biogaz Dôme fixe (Type familial) de 6 m3

La visite a commencé par la biomasse qui est fin prête pour produire du gaz. Tous autres les équipements sont sur place, en attente de la construction d'une nouvelle cuisine pour leur installation. Cette infrastructure une fois opérationnelle peut servir 3 familles en gaz butane. Le taux de réalisation est estimé à 95%.

Le bénéficiaire contribue en nature, à travers l'effort physique (fouilles, confection des briques, apport du sable, du gravier et de l'eau).

Y égard à l'importante du biogaz dans la préservation de l'environnement et de l'allègement de la souffrance des ménagères, les populations ont exprimés le vœu d'augmenter le nombre de biogaz dans la commune.

Actions de plantation du pourghère

L'équipe s'est rendu dans un champ de plante pourghère d'une superficie de 1,5 hectare de haie vive de pourghère. Ce champ a commencé à produire de graines.

Au cours des échanges, le bénéficiaire a salué l'intervention du projet et souhaiter la poursuite de l'intervention.



Vues des actions de plantation du pourghère et des installations de l'Unité de biogaz Dôme fixe

Visites dans la zone de Sélingué

Situé dans la Commune de Tiakadougou Dialakoro, la zone est un centre des activités de promotion de la filière pourghère en partenariat avec l'Association « Segenfo Djanadjigu » et la SOCIMEX (Société de Commerce Import-Export Industriel).

Visite du champ de pourghère de Zoumana DOUMBIA à Sikoro

Monsieur DOUMBIA un producteur de taille. Son champ de pourghère a une superficie de 20 hectares dont 10 hectares de pourghère (en exploitation depuis 2013). Sur les 10 autres hectares, il pratique la culture du pourghère associée aux céréales et autres plantes qui sont encore très jeunes.

Après la récolte, les graines décortiquées sont vendues à 100 F CFA le kg contre à 50 F CFA pour celles non décortiquées.

Il a bénéficié de divers appuis de l'ANADEB (charrette, décortiqueuse, moto taxi, arrosoirs etc.).

Visite du champ de pourghère de Bakary DOUMBIA à Ouaramandiana

En prélude à la visite, l'équipe de la mission a rendu une visite de courtoisie au Maire.

La superficie de ce champ est de 120 hectares sur lesquelles 70 hectares sont mis en valeur/emblavés. Il abrite un magasin de production d'huile et de stockage des productions. La mission a constaté qu'une grande quantité de graine, 25 barils d'huile et 20 barils de tourteau sont stockés depuis 2 ans en attente d'écoulement.

La mission a visité l'unité de biogaz (Flexible) et divers matériels acquis auprès de l'ANADEB.



Vues du champ de pourghère de Zoumana DOUMBIA à Sikoro et de l'unité de biogaz (Flexible)

Séance de travail avec les acteurs

Le Maire a remercié l'ANADEB au nom des bénéficiaires pour les efforts fournis en termes de renforcement de capacités techniques dotation en matériels et outils (pelles, appareils de traitement, bâches, brouettes, décortiqueuses, charrettes, presse, mototaxis les bâches et formations etc.) des producteurs de pourghère des cinq (05) communes.

Il est important de rappeler que la répartition des équipements acquis est basée sur des critères de performance en matière de production des plants, de transplantation, de collecte, de commercialisation etc.

Ils ont déploré le fait que certains matériels ont été fournis sans les besoins et souvent inadaptés

Les acteurs ont aussi magnifié l'effet fertilisant du tourteau de pourghère comparativement aux engrais minéraux dans leur culture de banane, de maïs et d'autres céréales et son impact en d'augmentation de la production et de revenus générés.

La suite des échanges étaient focalisées sur les contraintes et difficultés. Ainsi, on peut retenir entre autres :

- la mévente des graines/problème de débouchés ;
- besoin de matériels de séchage des graines (sacs, bâches) adaptés ;
- besoin de matériels de transport des graines à partir des cinq (5) communes ;
- promotion des cultures mixtes (jungumbré, maïs, arachide) pour améliorer les rendements et les revenus des producteurs ;
- visites d'échanges d'expériences ;
- appui à l'acquisition des matériels (tracteurs, fabrication du savon) ;
- appui conseil/encadrement de l'ANADEB.

En conclusion, en vue de promouvoir la filière, la mission suggère de :

- diligenter la mise en place de l'unité d'extraction de Sikasso ;

- envisager la mise à disposition d'autres unités d'extraction dans les grandes zones de production ;
- intensifier la recherche développement sur le cycle de la plante, la lutte contre les ravageurs, l'amélioration du rendement (graines et huile) ;
- mettre à la disposition des producteurs des plants matures en plus des traitements phytosanitaires ;
- installation de sources d'eau pérenne dans certains champs ;
- intensifier les missions de suivi dans le but de motiver les producteurs ;
- augmenter la ligne budgétaire du projet ;
- intensifier la sensibilisation à travers des sketches.

Au retour, la mission a fait une escale pour visiter le Chantier de construction de la ZAE (Zone d'Activités Electrifiées) en cours. Lesdits travaux avaient accusé un retard, mais se déroulent normalement actuellement (l'Entreprise, le bureau de contrôle et les ouvriers travaillaient activement au passage de la mission).

L'ANADEB a déjà procédé à la sélection des artisans porteurs d'activité qui ont déjà déposé des demandes d'espace. La ZAE vise à offrir un pôle d'activité économique autour de l'électricité à base de bioénergie (huile, biogaz et éthanol) pouvant générer des ressources permettant aux populations de contribuer au développement de leur localité (amélioration de l'accès aux services sociaux de base, en faveur des populations rurales, notamment les couches féminines).



Vues des travaux en cours du ZAE

Séance de travail avec la Direction de l'ANADEB

Elle a porté entre autres sur : (i) la restitution sommaire des visites de terrain, (ii) la stratégie d'intervention du projet et des partenaires, (iii) les bienfaits de la culture du pourghère (santé, engrais, énergies), (iv) les perspectives (ZAE, unité de transformation de Sikasso et le mode de gestion des infrastructures), (v) les stratégies d'écoulement des graines, (vi) la mobilisation des ressources propres et (vii) l'adéquation entre les besoins des producteurs et les matériels fournis.

La Direction a informé l'équipe de la mission que la Zone d'activité électrifiée de Ouaramandiana en cours de construction permettra d'absorber les stocks d'huile de Ouaramandiana, tout comme les excédents de graines non écoulés dans les localités de grande production comme Bla, Tominian, Dioïla et Baraouéli dont la réalisation de ZAE est à l'étude

Situation des réalisations physiques

Les activités principales inscrites dans le programme sont :

- appui en matériels et équipements et infrastructures des acteurs des filières (Jatropha et Biogaz) individuels ou en groupement ;
- soutien à la production de l'huile de pourghère : a mis à la disposition des coopératives S/C des fédérations (Kayes, Sikasso et Ségou) quarante-cinq (45) décortiqueuses manuelles et 4 presses et accessoires (décanteurs, tables de tri etc..) ;
- 10 bio-digesteurs ont été installés et seront couplés à des groupes et d'autres équipements de conditionnement et de transformation au profit des fédérations de Koulikoro, Sikasso et Ségou, dans le cadre de la promotion du développement des filières biogaz et bioéthanol :
- des essais de substitution dans des moteurs à essence ont été ainsi que son utilisation comme source d'énergie dans la cuisson au niveau de certaines familles de Bamako ;
- la construction du bâtiment de la Zone d'activité électrifiée de Ouaramandiana (ZAE) ;
- poursuite de l'appui en petit matériel (outils), points d'eau équipés dans la mesure des moyens disponibles (puits traditionnels et pompes CIWARA), produits phytos de protection des cultures énergétiques ;
- acquisition et d'Installation des presses et accessoires connexes tout comme des unités d'utilisation des produits comme source d'énergie;
- réalisation de bio-digesteurs et des équipements d'utilisation du biogaz au profit des fermes et des unités de transformation et de conditionnement ;
- organisation de campagne d'information/sensibilisation en direction des producteurs, élus, administration de tutelle, Services techniques et OP sur les opportunités liées au développement des filières biocarburants (au plan énergétique, économique et environnemental) ;
- identification des nouvelles espèces de culture énergétique, zones de culture indiquées et sensibiliser les acteurs à impliquer ;
- poursuite de la structuration et l'opérationnalisation des OP ;
- appui à la production de plants pour les nouvelles zones et la consolidation des anciennes plantations (regarnissage) ;
- promotion de la communication (Production et diffusion de magazines radio TV en français et en langue nationale bambara) ;
- normalisation des filières Jatropha, biogaz et bioéthanol (élaboration et validation des normes d'utilisation et des risques) ;
- test et caractérisation du bioéthanol dans les réchauds ou comme carburant de substitution dans des engins ;
- une mission d'information/sensibilisation des producteurs, élus, administration de tutelle, Services techniques et OP sur les opportunités liées développement de la culture plante énergétiques tel que le Jatropha etc. dans les communes des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou ;
- plus de Un million Cinq Cent milles (1 500 000) plants de pourghère ont été produits par des pépinières contractuels de l'ANADEB ;
- quatre fédérations regroupant les unions locales de la filière pourghère mise en place dans les régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou) pour plus de soixante (60) Unions locales existantes, le processus est en cours pour ériger les 4 fédérations en une confédération qui sera affiliée à l'APPCAM ;
- plus de 100 producteurs individuels ou en coopérative (en plus des pépiniéristes professionnels) ont reçu des semences et acquis les notions essentielles pour la production des plants en vue de la réalisation de nouvelles emblavures ou du regarnissage ;

- confection et distribution de supports scriptovisuels d'information et de sensibilisation pour la promotion des bioénergies. La production et diffusion de magazines radio TV (français et bambara) ainsi que des Sketchs ;
- mises en place es organisations paysannes sont dans les zones d'intervention et actuellement 4 fédérations régionales sont mise place (Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou).

Situation d'exécution financière

Le Programme est financé exclusivement sur le budget d'Etat. Le cumul des décaissements au 31/12/2019 s'élève à 1,004 milliard de F CFA sur un financement total acquis de 1,164 milliard de F CFA, soit un taux de décaissement de 86,25%.

Système de suivi-évaluation

La procédure de suivi est établie en fonction des résultats à atteindre et s'exerce à deux (02) niveaux (interne et externe).

La procédure de suivi doit mettre l'accent sur les points suivants : l'implication des femmes, l'appropriation, les effets à savoir la satisfaction des usagers, les emplois créés, les revenus générés, l'amélioration de l'éducation, de la santé, l'amélioration des services rendus aux collectivités la bonne gouvernance en matière d'énergie renouvelable.

Le Suivi évaluation interne est mené de façon périodique par le personnel du projet. Ce suivi fournira périodiquement les résultats intermédiaires et indiquera le chemin parcouru et les contraintes à lever.

Le Suivi évaluation externe s'exerce à plusieurs niveaux : l'équipe des administrateurs, les partenaires techniques d'encadrement dans les régions.

De façon périodique, il est organisé au moins une fois l'an des visites de terrain des structures partenaires, et les O.P, c'est l'occasion d'un échange intense entre l'encadrement, Autorités Administratives, Communales et les bénéficiaires.

En outre, l'ANADEB, dans l'exécution du projet entretient une synergie d'action avec les autres structures sectorielles, ONG et certains privés en charge de la transformation de l'énergie.

II- PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission de suivi se résument à :

- la diligence des réceptions définitives des travaux, afin de rendre opérationnel certaines infrastructures
- la diligence dans le paiement des décomptes de certaines l'entreprise afin de finaliser les travaux ;
- le renforcement de la résilience des bénéficiaires face aux effets néfastes du changement climatique ;
- veillez à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement au profit des bénéficiaires de certains projets après les réceptions définitives ;
- la nécessité de renforcer la coopération et la concertation entre les services techniques locaux et les agents des différentes collectivités territoriales pour faciliter la compréhension des initiatives relevant de l'intérêt des populations ;
- la nécessité de réorientation les interventions futures (phases) de certains projets dans le soucis d'améliorer davantage leur impact sur les conditions de vie des bénéficiaires ;
- l'engouement et la mobilisation des acteurs autour des infrastructures réalisées ;
- la pertinence et la perception des effets immédiats de certaines réalisations dans le développement socio-économique des zones visitées ;
- la nécessité de multiplier les missions de suivi physique et financier eu égard au manque d'informations fiables et à jour sur le niveau d'exécution de certains P/P ;
- la visibilité des missions et attributions de la DNPD par certains acteurs sur le terrain ;
- l'absence de dispositif adéquat de suivi évaluation/insuffisance au niveau de certains P/P visités (Programme biocarburant).

III. DIFFICULTES, RENCONTRES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

| N° | Difficultés/Problèmes Rencontrés | Causes | Mesures/Solutions proposées | Structures/ Organismes responsables | Délai d'exécution |
|-------------------|--|---|---|---|----------------------|
| PARDER-S1 | | | | | |
| 1. | <ul style="list-style-type: none"> - La totalité des 12 312,5 millions de FCFA ne sont pas mise au compte de l'AGETIER (maître d'ouvrage délégué). - La rupture de fonds dans le compte du projet - Il y a un montant de 2 054,11599 millions de F CFA à mandater à la date du 31 décembre 2019 pour le paiement total de la tranche ferme. | Retard de paiement au niveau du Trésor. | Diligenter le processus de paiement par le trésor | MEF, MA, ORS | |
| 2. | La tranche conditionnelle n'est pas mise en œuvre. | Manque de ressources financières | Rechercher le financement auprès de l'Etat et des PTF | MEF, MA, ORS | |
| PRIA -Mali | | | | | |
| 1. | L'avis de la BID sur la réaffectation des ressources destinées au surcreusement de 40 mares à la réalisation de 40 Système d'Hydraulique Pastorale Améliorés | Retard dans le traitement des dossiers | Diligenter le traitement du dossier et soumission au comité d'approbation | BID | Immédiat |

| | | | | | |
|---|--|--|--|-------------------|----------|
| | (SHPA), transmis par lettre N°03500/MEF-SG en date du 03 septembre 2019 | | | | |
| 2 | Difficultés de mettre en œuvre certaines activités du projet, notamment le volet équipement des agriculteurs, la construction d'un magasin de stockage de 500 tonnes, etc... | Manque de financement au titre de la contrepartie du budget national | Prendre en compte ce financement dans le BSI 2021 | MEF/DNPD, DFM/MEP | 2020 |
| | Malfaçon dans la réalisation des magasins de Djenné | Mauvaise qualité des travaux | Instruire à l'entreprise de corriger les imperfections avant le paiement définitif du marché | PRIA-Mali, BID | Immédiat |
| Programme Développement Energétique Biocarburant | | | | | |
| | Peu d'engouement des producteurs pour la culture de la plante pourghère | Difficultés liées à l'écoulement/méventes des graines | Diligenter l'installation de la Presse de Sikasso, afin de résoudre le problème de débouché. | ANADEB | 2020 |
| | Faible visibilité des activités du projet | Dispersion des efforts | Recentrer les activités | ANADEB | 2020 |

CONCLUSION

La présente mission de suivi physique et financier des Projets/Programmes s'est révélée d'une importance capitale. En effet, elle a permis au terme des visites de terrain et des échanges avec les bénéficiaires et les services techniques de constater de visu les réalisations physiques et financières des P/P et d'apprécier leur qualité.

Elle a aussi permis d'identifier les difficultés rencontrées et de formuler des recommandations et propositions de solutions aux contraintes et difficultés signalées.

Par ailleurs, l'équipe de la mission se réjouit de l'engouement et de l'engagement des différents acteurs autour des réalisations visitées. A cet effet, lesdites réalisations doivent être pérennisées compte tenu du fait qu'elles répondent aux besoins immédiats de développement de ces localités tout en améliorant les revenus des bénéficiaires.

Enfin, le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées contribuera sans nul doute à rationaliser davantage la gestion des investissements publics tout en favorisant le développement socio-économique.

ANNEXES

PADERS 1

| Intitulé des marchés | Dates de lancement | Dates de signature |
|---|--------------------|-------------------------|
| Convention N° 300/2016/IP de maîtrise d'ouvrage déléguée (AGETIER) | | 04 octobre 2016 |
| Contrat N°E1-IHIO-300-01/201 du service de consultant pour les études d'actualisation de l'APD et du DAO, Assistance à la passation des marchés et le contrôle et la surveillance des travaux de reconversion du casier de Soké 1(1125ha) en maîtrise totale de l'eau (Bureau CIRA SA) | | 11 novembre 2016 |
| Contrat N° T1-IHIO-300-01-01/2016 de l'Entreprise pour les travaux d'aménagement pour la reconversion en maîtrise totale de l'eau du casier de Soké 1 (1125 ha) dans la zone de Dioro (tanche ferme : Entreprise Générale Mamadou KONATE « EGK »). | | 09 mai 2017 |

PRIA -Mali

| Intitulé du marché | Date de lancement | Date de signature |
|---|------------------------|--|
| 2.1 Marchés de fournitures et d'équipements | | |
| Acquisition de 450 camelins | 12/10/2018 | 20/02/2019 |
| Acquisition d'un (01) million d'alevins | 11/02/2019 | 22/07/2019 |
| Acquisition de petits matériels et intrants | 28/01/2019 | 22/07/2019 |
| 2.2 Travaux | | |
| Construction de 09 magasins de stockage de l'aliment bétail dans la région de Mopti | 19/01/2018 | 14/02/2019 |
| Construction de 12 magasins de stockage de l'aliment bétail dans la région de | 19/01/2018 | 13/08/2019 |
| Construction de 19 magasins de stockage de l'aliment bétail dans les régions de Gao et de | 19/01/2018 | 18/11/2019 |
| Aménagement de 26 périmètres maraîchers dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal et de Ménaka | 17 juillet 2019 | Avis du Bailleur attendu sur le rapport d'évaluation des offres |